

9. Conclusion

L'étude de dangers du projet éolien de Fère-Champenoise s'est appuyée sur la méthodologie et les travaux de recherche du groupe de travail SER-ENERIS pour la réalisation du guide technique national « *Élaboration de l'étude de dangers dans le cadre des parcs éoliens* », validé par la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) en mai 2012, et rédigé sous l'impulsion du SER et du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

Cette étude a eu pour objectifs de caractériser, d'analyser, d'évaluer, de prévenir et de réduire les risques et les dangers potentiels liés à la mise en service du parc éolien de Fère-Champenoise. Pour se faire, l'environnement de l'installation et l'installation en elle-même ont été analysés de manière détaillée, suivi d'une identification des potentiels de dangers, qu'ils soient liés aux produits ou au fonctionnement de l'installation. Puis, le retour d'expérience a permis d'identifier les principaux événements accidentels au niveau national et international qui ont par la suite été analysés de manière approfondie dans les analyses préliminaires et détaillées des risques.

L'étude de dangers a permis de conclure que les principaux risques d'accident sont l'effondrement de l'éolienne, la chute de glace, la chute d'éléments de l'éolienne, la projection de pales (ou de fragments de pales) et la projection de glace. Dans le cas du parc éolien de Fère-Champenoise, l'ensemble de ces risques potentiels sont acceptables en termes d'intensité, de gravité et de probabilité.

De nombreuses mesures de sécurité sont mises en place aux niveaux des éoliennes et des équipements annexes, comme par exemple, des fonctions de sécurité permettant de prévenir la mise en mouvement de l'éolienne lors de formation de glace, de prévenir l'échauffement significatif des pièces mécaniques ou encore de prévenir la survitesse. Par ailleurs, un choix judicieux de l'emplacement des installations ou des caractéristiques des éoliennes permet de réduire les potentiels de dangers en amont de la conception du projet. Les mesures de sécurité adoptées permettent donc de réduire la probabilité de survenue d'un accident majeur mais également de réduire l'étendue et donc la gravité de ces risques potentiels.

En conclusion, les éléments exposés dans la présente étude de dangers montrent objectivement que les risques et potentiels de dangers sont acceptables et confirment ainsi la sûreté du futur parc éolien de Fère-Champenoise.